This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

DC
198
N9B3

$B 103 762

19127

VIEUX PAPIERS - VIEILLES LETTRES

UN JEUNE DAUPHINOIS
CHERCHANT SA VOIE
AU DÉBUT DE LA RÉVOLUTION

PAR

Fernand BALLY

GRENOBLE
ALLIER FRÈRES, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
[illegible], COURS DE BONNE ANNÉE, [illegible]

1910

VIEUX PAPIERS - VIEILLES LETTRES

Extrait du *Bulletin de l'Académie Delphinale*, 5e série, t. XV.

EXEMPLAIRE N° **19**

VIEUX PAPIERS - VIEILLES LETTRES

UN JEUNE DAUPHINOIS
CHERCHANT SA VOIE
AU DÉBUT DE LA RÉVOLUTION

PAR

Fernand BALLY

GRENOBLE
ALLIER FRÈRES, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
26, cours de Saint-André, 26

1913

BRUEL

I C198
N 9 E3

VIEUX PAPIERS — VIEILLES LETTRES

UN JEUNE DAUPHINOIS CHERCHANT SA VOIE AU DÉBUT DE LA RÉVOLUTION

MESSIEURS,

DAUPHINOIS de naissance, de cœur et d'intérêts, je suis heureux de me trouver aujourd'hui au milieu de l'élite de mes concitoyens et de pouvoir leur communiquer quelques souvenirs historiques inédits. Ces souvenirs, je les ai puisés dans une collection de vieilles lettres de famille, au nombre de plus de 2.000, classées et numérotées par le général Nugues. Cette correspondance commence en 1788 pour finir en 1840.

Ces lettres, je suis bien aise de les retrouver chaque année dans la propriété que la famille Nugues possède

M359967
D.

dans la Drôme depuis 1760 et qui a appartenu au jeune Dauphinois, auteur de la correspondance.

C'est toujours pour moi une grande satisfaction, un vrai régal intellectuel, que de parcourir, de relire souvent ces lettres, de vivre un peu des émotions de la Révolution et de l'épopée napoléonienne qui, malheureusement, nous a suscité tant de haines encore vivaces. Et mon patriotisme se laisse agréablement bercer par ces récits vécus de faits merveilleux et héroïques, qui nous consolent de certaines tristesses de l'heure présente et nous permettent d'espérer dans l'avenir.

Saint-Cyr Nugues est le jeune Dauphinois que je vais avoir l'honneur de vous présenter, en vous lisant quelques-unes de ces lettres, les premières, celles écrites dans la période qui s'étend de 1788 à 1801. Nous le verrons au collège de Navarre à Paris et nous le suivrons au début de la Révolution, cherchant sa voie et préparant sa carrière.

Né à Romans (Drôme) en 1774, Saint-Cyr Nugues fit ses études à Paris au collège de Navarre (aujourd'hui collège Henri IV), collège fort réputé et très en vogue à cette époque. Il y passa huit ans, y obtint, le 15 juillet 1791, comme élève de rhétorique, le grand prix d'Honneur de l'Université. Nous verrons bientôt le profit qu'il sut tirer de ce succès au point de vue de sa carrière.

De son passage au collège de Navarre, nous ne retiendrons que quelques souvenirs intimes et de jeunesse.

Dans une lettre du 5 février 1788, adressée à son père, il lui fait le récit d'un service solennel qui venait d'être célébré dans la chapelle du collège pour le repos de l'âme de Mgr l'archevêque de Bourges, ancien élève de Navarre.

Mgr l'archevêque de Paris était venu officier pontificalement, assisté du cardinal de Larochefoucauld et de six évêques. « La chapelle et la chaire, écrivait-il, étaient superbement décorées avec des ornements empruntés aux abbés de Sainte-Geneviève. Un des bacheliers du collège *est monté en chaire* et a prononcé l'oraison funèbre du défunt. »

Sa lettre du 19 juillet 1789 fait allusion à la prise de la Bastille. C'était plus qu'une révolte, suivant l'expression de Louis XVI, mais bien une révolution, comme lui répondit le duc de Larochefoucauld. « Ce n'était pas une révolution, mais une dissolution, dit Taine. Joignez à cela, ajoute-t-il, la disette qui, permanente, prolongée pendant dix ans, va aggraver jusqu'à la folie toutes les passions populaires et changer en faux pas convulsifs toute la marche de la Révolution. » — « Il y a eu ces jours derniers beaucoup de bruit à Paris, écrivait l'élève de Navarre. On a pris les armes dimanche soir et les mouvements ont duré jusqu'à mercredi à midi. Mardi soir on a assiégé la Bastille et nous avons entendu de notre collège tirer des coups de fusil. Il y avait ici dans la maison un corps de garde composé d'écoliers de l'Université. J'y ai été un jour où le Roi devait venir, espérant le voir, mais il n'est venu que le lendemain et ceux qui sont restés l'ont vu. »

Une lettre du 18 juillet 1790 parle des fêtes de la Fédération, qui se tinrent le 14 juillet au Champ de Mars, transformé en vaste amphithéâtre au moyen de terrassements, auxquels prirent part des hommes de toute classe et même des femmes élégantes. Quatre cent mille spectateurs et soixante mille fédérés armés remplirent ce champ improvisé de la Fédération. Cette lettre rend

compte d'un incident auquel fut mêlé à cette occasion le collège de Navarre. « Tout le monde, écrivait notre collégien de 16 ans, va travailler aux préparatifs de la fête de la Fédération au Champ de Mars, maintenant le Champ de la Confédération. Les écoliers de l'Université y sont allés avec les autres. Mais, comme nous sommes en très petit nombre à Navarre, nous n'y allâmes que fort peu. Les écoliers de quelques autres collèges crurent que nous refusions d'y aller. Ils vinrent le soir dans la cour de notre collège et voulurent nous faire demander des excuses, nous accusant, nous et notre principal, d'être des aristocrates. Le district, alors assemblé dans l'une de nos salles, leur dit de se retirer et d'envoyer le lendemain des délégués, afin qu'on y jugeât l'affaire. Nous préparâmes donc une défense et nous nous rendîmes à l'assemblée à l'heure indiquée. Les autres délégués y vinrent aussi; mais, au lieu de poursuivre leur accusation, ils désavouèrent au contraire tout ce qui avait été fait la veille et demandèrent à se réconcilier avec nous. Bien que la paix fût faite, nous lûmes notre justification à l'assemblée qui nous jugea absous et ordonna même l'impression de notre discours. Comme je l'avais fait en partie et que je l'avais lu, je fus chargé de le copier et de le corriger pour l'envoyer à l'imprimeur. »

Le collège de Navarre, réputé inconstitutionnel, n'avait pas encore perdu sa réputation dans l'esprit des plus zélés démocrates. « Avant-hier dimanche, écrivait Saint-Cyr Nugues le 7 décembre 1790, un de mes condisciples de rhétorique dînait avec ses parents chez le marquis de Villanblanc. M. de Mirabeau et l'abbé Maury, qui soutenaient, le premier le gouvernement démocratique, le

second le gouvernement monarchique, assistaient à ce repas. Mirabeau ayant demandé à mon camarade à quel collège il était et ayant su qu'il fréquentait Navarre, lui dit : « C'est un fort bon collège, j'en ai entendu dire « beaucoup de bien. » J'aurais préféré cet éloge dans la bouche de l'abbé Maury. »

Dans une lettre du 17 janvier 1791, il parle à son père d'une séance de l'Assemblée nationale à laquelle il vient d'assister. « J'admire, écrit-il, l'éloquence de Mirabeau, ce Démosthène de la France. Je l'ai entendu prononcer un de ses beaux discours. C'était l'adresse aux commettants sur la contribution du quart des revenus. Il l'a prononcé deux fois de suite, car l'ayant déjà prononcé une fois, on lui en demanda l'impression et comme la modestie n'est pas sa qualité dominante, il obtint la permission d'y corriger quelques fautes et le relut le lendemain de nouveau. Il m'a réellement étonné et transporté d'admiration et je vous avouerai que dans ce moment je ne pouvais m'empêcher de me dire : il a raison, *comment peut-il dire de si belles choses qui soient fausses?* Mais un peu de réflexion suffit ensuite pour me ressaisir et me mettre en garde contre ce charme presque irrésistible de l'éloquence. Je voudrais bien que vous ne fassiez pas de difficultés de reconnaître ces beautés supérieures qui se trouvent aussi dans presque tous les discours de l'abbé Maury et de M. Cazalès. »

En sortant du collège, sa première préoccupation fut de trouver une position. Il y réussit rapidement, grâce à ses excellentes relations avec la famille de Jullien de la Drôme, membre de la Convention. Nommé aide commissaire des guerres à l'armée des Pyrénées, il se rendit à Toulouse, au mois de novembre 1792, avec son ami et

compatriote de Romans, Jules Jullien, fils du conventionnel Jullien de la Drôme, et qui, dès cette époque, prenait déjà les prénoms de son père, Marc-Antoine. Arrivés à Montpellier le 28 novembre 1792, leur première visite fut pour le Club des Jacobins. Jullien, son compagnon de voyage, en sortit très mécontent : on y agitait la question du jugement de Louis XVI et l'opinion dominante paraissait être que le Roi fût détenu et la Reine renvoyée de l'accusation. Dans sa lettre du 28 novembre, Saint-Cyr Nugues donne à son père des nouvelles de son voyage. Il débute par la forme usitée alors, mais bizarre, *citoyen mon père* et termine par cette singulière formule toute empreinte de l'esprit de l'époque : *je suis pour toujours votre fils en la nature, votre frère en patriotisme et dans quelques années votre égal en droits.*

Nos deux voyageurs, Nugues et Jullien, arrivèrent à Toulouse le 3 décembre 1792 et se rendirent de suite chez leur chef, le commissaire ordonnateur Hion, qui les accueillit fort bien et leur remit une réquisition pour la municipalité afin de leur faire attribuer un logement. Jullien reconnut Hion pour l'avoir vu et entendu parler souvent au Club des Jacobins. Après s'être occupé de leur logement, ils se firent couper les cheveux *à la jacobine,* « coiffure plus commode, écrivait l'ami de Jullien, qui ne scandalisera pas mes sœurs, puisqu'elles-mêmes ont porté le bonnet de la liberté ».

Vers la fin de 1793, notre jeune commissaire Saint-Cyr Nugues, apprenant qu'un décret allait dissoudre le corps des commissaires de guerre pour le réorganiser sur des bases nouvelles, eut recours, afin d'obtenir une situation, à l'influence du père de son ami, le conven-

tionnel Jullien. Ses démarches furent couronnées de succès; il l'apprend à son père en ces termes, le 22 octobre 1793 : « Je reçois une lettre de Mme Jullien par laquelle son mari me dit de partir à l'instant pour Paris, où je serai placé aussitôt par Robespierre. Elle m'attend sans délai. Je lui réponds que je dispose tout et que je serai à Paris dans quinze jours. »

En effet, le 12 novembre 1793, il reçut du Comité de Salut public, qui venait d'être institué par la loi du 6 avril 1793, pour surveiller et accélérer l'action du Pouvoir exécutif, une lettre signée de Robespierre et de Barrère, qui l'invitaient à se rendre auprès du Comité pour y être employé, au service de la République, en qualité de directeur général des bureaux. Ses fonctions demandaient un travail considérable, chargé de détails de toute nature et bien fait pour effrayer d'avance un jeune homme qui n'avait alors que 19 ans et était peu familiarisé avec les affaires publiques.

Plusieurs membres de sa famille étaient loin de partager les opinions politiques qui prévalaient alors. Et tout en restant en termes amicaux avec la famille du conventionnel Jullien, ils s'en éloignaient de plus en plus au point de vue des affaires publiques. Ainsi le 15 janvier 1793, six jours avant l'exécution de Louis XVI, un de ses oncles[1] écrivait à sa mère, « que l'innocence de cet infortuné Roi sera tôt ou tard reconnue et que les vrais criminels recevront de la providence un châtiment proportionné à leur crime. Je vous l'ai dit souvent, ma sœur, il n'existe qu'un moyen de rendre la tranquillité à notre pays et on y viendra. La France ne peut être gouvernée que par un Roi; tant qu'elle sera en République,

[1] M. Enfantin.

nous n'aurons que des troubles. Sans cesse ceux qui seront à la tête se disputeront les rênes du gouvernement. Ce seront des dénonciations sans fin des partis contre partis. L'honnête homme restera chez lui et l'intrigant gouvernera. Voilà le danger des Républiques, des grandes surtout. Rousseau le républicain, Rousseau reconnaît que cette forme de gouvernement ne peut convenir à un pays d'une grande étendue. Il faut un Roi aux Français et non des rois et pour peu que l'on essaie de ceux-ci, on verra quel est le meilleur du gouvernement de Louis XVI ou de celui de Marat, Robespierre, Danton. etc... Je donnerais toutes ces têtes pour conserver celle de Louis XVI. Croyez, ma sœur, que le nombre de ceux qui pensent comme moi est considérable. »

Revenons au Comité de Salut public. Le nouveau directeur général des bureaux consacra à ses fonctions toute son intelligence et tous ses efforts, se plaignant de l'assujétissement qu'elles lui imposaient. Il avait été obligé, en effet, de se loger dans les bâtiments mêmes occupés par le Comité, « afin de ne pas être mis dans la nécessité de traverser Paris au milieu de la nuit pour se rendre à ses bureaux en cas d'affaires urgentes ». Ces fonctions ne répondaient pas du tout à ses goûts et étaient loin de satisfaire son idéal intellectuel. Aussi la lettre qu'il écrivait à sa famille, le 8 février 1794, commençait-elle par cette boutade : « Dans ma dernière lettre adressée à ma mère, je vous parlais de l'ennui et de la fatigue de mes fastidieuses occupations. » Les deux mois qui venaient de s'écouler lui avaient inspiré un profond dégoût et il est permis de penser, bien qu'il s'abstienne d'y faire allusion, que le spectacle des atrocités commises, qu'il voyait maintenant de près, n'était

point étranger à ce sentiment de répulsion. « A mon âge, écrivait-il, et d'après le genre des études que j'ai suivies et des connaissances que j'ai acquises, mon choix pour les travaux que je dois préférer ne peut guère se porter que sur des sujets propres à cultiver, à former l'esprit et le cœur. Les détails mécaniques, les embarras de bureaux, les occupations physiques et matérielles, qui fatiguent inutilement les mains et l'attention, sans offrir aucun sentiment, aucune leçon au moral, n'ont jamais fait que me rebuter, me dessécher l'imagination et m'inspirer l'ennui et le dégoût. Depuis que je me vois absorbé dans ce genre de choses, je ne me reconnais plus. Quand je prends un livre ou une plume, je ne sais plus ni lire ni écrire, et mes jours, les plus précieux de ma jeunesse, s'écoulent au milieu de la fatigue sans utilité et de la peine sans dédommagement. Loin de regarder mon éducation comme finie, je sais que l'on ne cesse d'apprendre qu'en cessant de vivre et je fais moi-même l'expérience que chaque jour, chaque instant est une leçon nouvelle. »

A la fin de cette lettre il disait, en parlant d'un projet de descente en Angleterre : « Mon imagination s'allume à l'idée de l'expédition projetée en Angleterre et je trouve qu'il serait beau d'y aller planter l'arbre de la liberté. Mais je n'en suis guère persuadé, car je crois que si l'on avait réellement dessein de faire une descente en Angleterre, on ne la proclamerait pas publiquement.

« Je vous adresse quelques documents, comme je l'ai fait la dernière fois, et je continuerai à vous envoyer dorénavant tout ce qui paraîtra et que je croirai intéressant. Vous trouverez quelques exemplaires de l'ins-

truction sur le salpêtre. Tout bon citoyen s'empresse de fouiller ses caves et ses magasins pour en extraire cette poudre précieuse. Je crois que votre maison de Romans doit en contenir beaucoup et je sais que vous vous empresseriez, comme les autres, de la donner à la patrie. »

Le 28 juillet 1794, il rend compte à son père de la Révolution du 9 thermidor an II. « Une révolution nouvelle vient de se faire : vous en apprendrez en même temps le commencement et le dénoûment. Le cri de ralliement des patriotes, en toute occasion, est toujours la Convention, la représentation nationale. Après le décret qui avait prononcé l'arrestation de Robespierre, Couthon, Saint-Just, etc., on a vu un instant la révolte menacer la liberté. Les députés frappés par la loi ont été délivrés; ils se sont rendus au chef-lieu de la révolte, d'où ils dirigeaient le mouvement contre-révolutionnaire, dont le triomphe n'aurait pu être que l'anéantissement de la Convention nationale et la domination de quelques hommes. Le peuple a bientôt été éclairé par une proclamation de la Convention nationale et il n'a pas balancé; il s'est rallié autour d'elle et lui a fait un rempart. Les traîtres réduits à eux-mêmes n'ont plus eu que la mort; ils étaient tous hors la loi. Ils ont essayé de se tuer, Lebos seul est mort. Les deux Robespierre, Couthon, Saint-Just ont été pris avec plusieurs membres de la municipalité. Hier ils ont péri sur l'échafaud. Et Paris aujourd'hui n'offre plus que le spectacle de l'union, de la fraternité, de l'obéissance à la représentation nationale, avec le souvenir, qui semble un rêve, d'une révolution opérée en quelques heures et qui a vu éclater, arrêter, écraser et punir rapidement une conspiration, dont tout est effacé jusqu'aux dernières traces. Répan-

dez la proclamation, instruisez les patriotes et que partout, toujours, votre cri commun de ralliement soit respect, attachement inviolable à la Constitution et à la représentation nationale. »

En 1797, il fut envoyé en Italie en qualité de secrétaire d'une commission nommée par Bonaparte, pour rechercher les papiers du cabinet des inquisitions d'Etat. C'est en cette qualité qu'il séjourna un an, soit à Milan, soit à Venise. Une lettre du 17 juillet 1797 donne des détails intéressants sur la société de Venise à cette époque. « Je vous dirai, écrivait-il, que les femmes à Venise se voient très peu, du moins dans le jour. Le soir, elles dînent, vont au café, au spectacle, qui commence à dix heures et finit à une heure ou deux du matin; de là elles se rendent au casino. Ce sont des réunions où l'on joue, où l'on cause et on se retire au jour.

« Pour entrer dans ces casinos, il faut être présenté par quelqu'un de la société. Il y en a beaucoup dans Venise et chaque société a à peu près le sien dans le quartier. Les femmes y vont seules, leur mari ne les accompagne pas. Il en est de même dans la plupart des lieux publics et en général les maris sont très indifférents sur la conduite de leurs femmes. Je fus, à mon arrivée, très surpris de ces mœurs. Récemment j'en témoignais au casino mon étonnement à la dame vénitienne qui m'avait introduit. Je lui dis : j'ai toujours lu dans ma jeunesse que les Italiens étaient les plus jaloux des hommes, tous les livres en France représentent les maris de ces pays comme des geôliers et des tyrans de leurs femmes; il me semble que ce portrait est bien peu ressemblant ou que les choses ont bien changé. Elle me répondit que les maris n'étaient jamais jaloux et ne

s'inquiétaient jamais de ce que faisaient leurs femmes, mais que les surveillants importuns étaient les cavaliers servants. Ces cavaliers servants sont ce qu'on appelle ailleurs des *sigisbées*. Chaque femme en a un ou plusieurs, qui la quittent rarement et la conduisent partout. Il ne paraît pas cependant que ce soit encore là le personnage favori des dames; il ne remplit qu'un rôle subalterne et importun. Les véritables amis sont plus secrets et plus mystérieux. Les mœurs sont ici fort libres et la licence est générale dans presque toutes les classes de la société. Toute l'Italie se ressemble à cet égard et, certes, un Français qui gémit de la corruption des mœurs dans sa patrie n'a qu'à voir l'Italie pour admirer et estimer encore l'honnêteté et la décence de nos Françaises. »

Désirant à cette époque entrer dans la carrière diplomatique et se souvenant que Tronchet lui avait décerné le prix d'honneur au mois d'août 1791, il ne craignit point de s'adresser à lui en ces termes :

« Milan, messidor an VI [1]. — Au citoyen Tronchet, représentant du peuple : Citoyen représentant..... Parmi les souvenirs doux et glorieux dont votre carrière politique et sans doute votre vie entière sont remplies, je ne sais s'il sera resté quelque place dans votre mémoire à celui d'une journée que vous ne me blâmerez point de n'avoir pu oublier. Au mois d'août 1791, vers la décadence de l'antique Université de Paris, qui n'a plus survécu que d'une année, l'Assemblée constituante, le département et la municipalité de Paris voulurent honorer, par une députation de leurs membres, la distribution des prix qui couronnait pour tous les collèges réu-

[1] Juillet 1797.

nis l'année scolastique. Vous, Pelletier Saint-Fargeau, Larochefoucauld, Pastoret, Bailly, composiez la députation. Et je ne puis m'empêcher de remarquer combien sont rapides et dévorants les ravages des révolutions en considérant que, de tous ces hommes, faits pour servir et honorer longtemps leur patrie, l'un par sa mort éclatante a été porté au Panthéon, l'autre est tombé obscurément sous des coups assassins, le troisième a cessé de vivre civilement par la déportation, le quatrième a perdu la tête sur l'échafaud, tandis que vous seul, survivant à leur désastre, existez encore pour servir la République et mériter l'estime des hommes de bien.

« Si ce peu de mots vous a déjà rappelé cette distribution de prix, à laquelle vous assistâtes, ou plutôt que vous présidâtes, vous n'aurez pas de peine à vous rappeler aussi que le premier prix, appelé le *prix d'honneur*, fut donné par vos mains et qu'en posant la couronne sur la tête du vainqueur vous lui adressâtes, pour son instruction et celle de ses camarades, un discours gravé encore dans sa mémoire. Vous lui présentiez la patrie souriant aux efforts de ses enfants, encourageant leur talent et leur zèle, les invitant à mériter de la servir un jour et leur promettant des lauriers plus solides et plus durables, exigeant même qu'ils se dévouassent pour elle en lui consacrant leur vie et surtout leur recommandant les vertus et les bonnes mœurs, comme l'hommage qui la flattait le plus, comme le plus sûr moyen de devenir des citoyens utiles.

« Ce jeune homme à qui vous adressiez ces paroles, citoyen, et qui a cherché à en pratiquer les conseils est le même qui vous écrit. J'ai osé espérer, après vous avoir retracé ce souvenir, pouvoir attendre de vous une marque d'amitié et d'intérêt.

« J'ai, depuis cette époque, été entraîné par le sort commun à tous les jeunes Français dans plusieurs situations différentes, d'abord à l'armée des Pyrénées, puis à Paris occupé près du Comité de Salut public, ensuite en Italie et dernièrement à Venise, secrétaire d'une commission nommée par Bonaparte pour rechercher les papiers du cabinet des inquisitions d'Etat, laquelle a envoyé quelques renseignements importants au Directoire. Dans ces diverses vicissitudes, je n'ai jamais perdu de vue un objet unique vers lequel mes vœux et mes espérances ont été constamment dirigés, mais dont les circonstances m'ont écarté sans cesse. Le goût des voyages et l'étude des langues m'a toujours fait envisager avec préférence la carrière diplomatique..., etc.....

« Je vous ai exposé, citoyen, ce que je suis, ce que je désire; j'ajouterai à mes vœux l'espoir d'être regardé avec bienveillance et aidé par vous dans ma tentative. Citoyen, quelque opinion que vous conceviez de moi ou de ma démarche trop hasardée peut-être, quelque réponse que vous y fassiez, cette réponse fût-elle même le silence, je vous prie de croire à la vérité de l'estime et à la vénération inaltérable que votre nom inspirera toujours à votre concitoyen. — Signé : Nugues.

Le 11 octobre 1797, il fut envoyé de Venise en mission auprès de Bonaparte qui se trouvait alors au château de Persséréano, sur la rive gauche du Tagliamento, occupé par des conférences pour la paix qui devaient, six jours après, aboutir au traité de Campo-Formio (17 octobre). Il était chargé de lui remettre les papiers importants trouvés dans les archives de l'ancien gouvernement de Venise. « J'arrive du quartier général où, le lendemain de mon arrivée, je fus introduit auprès de Bonaparte.

Après une attente de cinq ou six heures, j'obtins cinq ou six minutes d'audience. Bonaparte parcourut une partie des papiers que je lui présentais, m'adressa quelques mots et me dit ensuite d'attendre des ordres pour le lendemain. Cet ordre m'a fait rester cinq jours au quartier général. C'est le seul moment où j'ai approché Bonaparte. Je l'ai vu ensuite plusieurs fois chaque jour dans son salon avec beaucoup de monde, causant ainsi que sa femme, Berthier et beaucoup d'autres. Il se lève tard, travaille beaucoup jusqu'au dîner, puis se délasse et se livre un peu à la conversation, ensuite travaille la nuit et se couche presque au jour. Il a tant et de si importantes affaires qu'il est difficile de l'aborder et de se faire entendre.

« J'ai donc attendu, pendant cinq jours, la réponse qu'il m'avait promise et avec laquelle je devais partir. Pendant ce temps je me suis promené, j'ai lu, causé; je parcourais souvent l'habitation de Bonaparte et le jardin, qui est vaste et étendu. Mais la nudité et la solitude le rendent triste, ainsi que le château. Le 22 octobre je reçus ma dépêche et nous partîmes le 23; le soir nous fûmes à Venise, où j'ai repris le travail de la commission. »

Avant de s'adresser à Tronchet, il avait fait d'autres démarches. « Leur résultat, écrivait-il, n'a été que d'obtenir une lettre qui, en attendant que je puisse être attaché au département des relations extérieures, m'autorise à correspondre avec le ministre sur tout ce qui est du ressort de l'agence secrète. Cette lettre, qui était de Talleyrand lui-même, était ainsi conçue :

« Paris, 22 nivôse an VI. — Le Ministre des relations « extérieures au citoyen Nugues. On m'a parlé, citoyen,

« de vos talents, de votre zèle et du désir que vous avez « d'être attaché au département des relations exté- « rieures. En attendant que je puisse remplir votre dé- « sir, je vous autorise à correspondre avec moi sur « tout ce qui est du ressort de l'agence secrète et à me « communiquer sur les hommes et les choses les obser- « vations et les renseignements que vous croirez capa- « bles d'éclairer le gouvernement et dignes de fixer son « attention.

« Salut et fraternité. — Ch.-Marc TALLEYRAND. »

« Je ne vous cacherai pas que j'ai peu de goût et même que j'éprouve quelque répugnance pour ce titre et cette fonction d'agent secret. J'ai à m'occuper de tout ce qui est du ressort de *l'agence secrète*, des hommes et des choses. Jamais expression ne fut plus vague et moins précise. Outre mon ignorance, je n'ai pas les moyens de remplir cette vue d'une manière satisfaisante pour le ministre. Observer les *hommes* et les espionner, c'est ce que je ne saurai jamais faire et j'espère ne le savoir jamais. Quant aux *choses*, c'est-à-dire aux affaires politiques, aux événements, aux opinions, aux actes du gouvernement, je pourrai bien me procurer çà et là des notions vagues et les rapporter au ministre. Ce ne sera qu'un travail incohérent et stérile; les réflexions et les vues que j'y ajouterais n'en augmenteraient pas, sans doute, le mérite; car figurez-vous, avec mon inexpérience et ma simplicité, ce que je pourrai dire d'intéressant en vues politiques à un homme comme Talleyrand, quand je ne pourrai parler que d'une manière générale. Mais si je voulais le faire plus en détails et d'une manière particulière, en véritable espion, il faudra m'introduire adroitement auprès des faiseurs d'affaires et de

leurs alentours, épier leurs démarches, leurs discours, pénétrer leurs intentions, les expliquer, les deviner, avoir des intelligences, des correspondants, des affidés qui soient bien informés et à la piste de tous les secrets politiques. Vous sentez que la corruption est le seul moyen pour toutes ces choses et l'argent le premier besoin. Il me manque absolument et je m'en félicite; n'ayant pas le moyen de jouer ce rôle, je suis bien aise qu'on ne m'en donne point le pouvoir. Je sais bien que Mirabeau a rempli dans sa jeunesse cet emploi d'agent secret à Berlin; ce serait un motif suffisant pour qui pourrait prétendre l'imiter. Mais je suis loin de cette prétention et suis incapable d'imiter ou d'égaler Mirabeau dans le bien et dans le mal. »

Pendant qu'il était dans cette situation incertaine et provisoire, le hasard lui offrit une circonstance favorable qu'il fait connaître à son père. « Le général Leclerc, écrit-il le 27 août 1798, chef de l'état-major de l'armée d'Italie, a été remplacé par le général *Suchet*, que j'ai connu à Venise et avec qui je suis particulièrement lié. Il m'a appelé auprès de lui et je suis depuis quelques jours installé en qualité de secrétaire à l'état-major, place sous plusieurs rapports plus avantageuse que l'autre. Cet emploi m'offre d'ailleurs un autre avantage, auquel j'attache beaucoup de prix, l'espoir de voyager et de parcourir agréablement le reste de l'Italie. Je tâcherai, dans cet emploi, de me faire connaître de notre général en chef Brune, qui m'a toujours témoigné de l'amitié et qui, comme vous le savez, en a beaucoup pour mon frère aîné. »

Le 17 septembre 1798, il s'embarque avec le général en chef pour une tournée d'inspection dans le Nord de l'Ita-

lie. Bientôt Joubert succède à Brune et confirme le général Suchet dans ses fonctions de chef d'état-major général. Mais ce dernier ne conserve pas longtemps sa situation; il ne tarde pas à tomber en disgrâce. « Suchet, dit-il, a décidément succombé sous l'intrigue et la calomnie. Il part aujourd'hui, emportant l'estime de toute l'armée et du général en chef Joubert, qui est lui-même l'homme le plus estimable que je connaisse parmi tous les républicains en place. Le général Joubert lui a donné en partant les preuves les plus marquées de son attachement et de ses regrets. Presque toute l'armée en a fait autant. Ce changement sera suivi, je crois, de quelques autres. Je dois beaucoup à l'amitié de Suchet : avant sa disgrâce il m'avait fait nommer commissaire des guerres adjoint, position avantageuse qui m'a donné beaucoup de connaissances utiles et en partant il m'a fait don d'un joli cheval. Suchet se rend d'abord à Paris pour aller habiter ensuite les bords du lac de Genève. Partout où il sera, mon amitié et ma reconnaissance le suivront. » Dans la même lettre, il rend compte de la défaite du roi de Naples, obligé de fuir en déroute et presque sans troupe. « Le roi, écrivait-il, avait fait frapper une médaille sur le triomphe futur de ses soldats. Je la joins ici dans ma lettre; on en a pris dix mille semblables. Nous lui avons fait voir le revers de la médaille. »

Peu de temps après, c'est le tour de Joubert, dont le départ laisse aussi d'unanimes regrets. A cette époque, les hommes de valeur faisaient connaître rapidement leurs talents, mais ils s'usaient vite. « Aujourd'hui[1] le général Joubert part, sa démission ayant été acceptée.

[1] 2 février 1799.

On dit qu'il sera remplacé par Championnet. Je suis personnellement très affligé de ce départ et toute l'Italie fait en Joubert une grande perte. Il est difficile de le remplacer, on le sentira quelques jours. J'ai beaucoup à me féliciter de l'avoir connu. »

Malheureusement à ce moment les revers se succédaient en Italie; la belle retraite de Moreau et l'arrivée de l'armée de Rome et de Naples, que Macdonald ramenait à marches forcées sur les Alpes ne suffisaient pas à conjurer le danger. « On nous annonce, écrivait de Gênes, le 13 mai 1799, notre jeune commissaire des guerres, de grands renforts de France, où les dangers publics ont produit, dit-on, un heureux et rapide mouvement dans l'opinion. Il est bien tard, mais c'est encore un sujet de confiance et d'espoir : *les Français ont quelquefois besoin de revers pour être sages.* J'espère que la fin de la campagne sera le revers du commencement. Moreau a ranimé la confiance et mis des bornes à l'audace de l'ennemi : l'armée de Naples arrive en Toscane; il y aura quelques jours encore difficiles, puis nous reprendrons avec vigueur l'offensive. On annonce ici le retour de Joubert, Championnet, Augereau. Il n'y a pas de temps à perdre. ».

Profitant de son séjour à Paris et de ses nombreuses relations, il fit des démarches pour se faire nommer commissaire des guerres. Pour appuyer sa demande, il faisait valoir, outre ses titres personnels et les témoignages d'estime qu'avaient bien voulu lui donner les généraux Brune, Joubert, Moreau et Championnet, qu'il était membre d'une famille nombreuse et républicaine et venait de perdre son frère aîné, qui en était l'espoir, chef de bataillon à la 32e, mort sur le champ de bataille

d'Aboukir au moment où, sur la demande du général Lannes, il était nommé adjudant général par Bonaparte lui-même. « Ma demande, écrivait-il le 9 avril 1800, fut renvoyée au ministre de la *propre main* du premier consul et l'on m'assure que ce n'est pas peu de chose. Berthier fit faire un rapport favorable et j'allais probablement être présenté lorsque le ministre a changé. »

Le 4 juin 1800 il est nommé sous-lieutenant à la 8e brigade d'infanterie légère et se rend, peu de temps après, à Crémone au quartier général du centre de l'armée, comme officier de correspondance du général Suchet. Il a enfin trouvé la voie qui doit le mener brillamment aux grades les plus élevés, bien qu'il estime que ce soit trop tard. « Ce n'est pas à 27 ans, écrivait-il, que l'on doit commencer la carrière militaire. » Mais en parlant ainsi, il ne songeait pas, à cause de sa grande modestie, qu'il vivait à une époque où les gens de valeur arrivaient rapidement.

Au quartier général transporté à Calvisano, ils apprennent le 10 décembre 1800, par un courrier extraordinaire envoyé par le général Dessole et arrivé en cinq jours, la victoire de Moreau du 3 décembre 1800 à Hohenlinden en Bavière. « On a tiré ici le canon en signe de réjouissance, écrit-il, après avoir fait prévenir les ennemis du motif, *honnêteté* que ces Messieurs ne manquaient jamais de nous faire l'année dernière dans la Riviera de Gênes. »

Nommé capitaine le 27 janvier 1801, Saint-Cyr Nugues accompagna à Paris le général Suchet qui, satisfait de ses services, ne cessait de lui prodiguer des preuves d'estime et de l'accueillir amicalement à Lyon dans sa famille. Au mois de décembre 1801 Suchet le choisit

pour aide de camp et le fait nommer officiellement le 2 janvier 1802. Voici en quels termes le général lui offre cette situation enviée. « Voici ce que j'ai à te proposer : mes deux aides de camp viennent d'être placés chefs d'escadron dans des corps; mon frère Gabriel va probablement entrer dans une place que le premier consul m'a fait espérer pour lui. Je te ferai donner une commission d'aide de camp attaché à moi. Je ne sais si je pourrai t'emmener en Languedoc dans mon inspection; mais dans tous les cas tu resterais à Paris chez tes parents, occupé d'un travail que je te laisserai. »

Je m'arrête, Messieurs, ne voulant pas abuser de votre trop bienveillante attention, dont je vous remercie. J'abandonne, du reste, en excellente situation notre jeune collégien de Navarre. Il a définitivement trouvé sa voie, la carrière des armes. Le métier de soldat convient à ses goûts, à son caractère et à ses aptitudes. Grâce au précieux appui du général Suchet, devenu maréchal de France en 1811 et qui est toujours resté pour lui plutôt un ami qu'un chef, Saint-Cyr Nugues arrive rapidement aux grades élevés. Après avoir pris part aux grandes et glorieuses batailles d'Iéna et d'Austerlitz, il devient chef d'état-major du maréchal et, le 6 août 1811, est nommé général à l'âge de 37 ans. Lieutenant général le 18 novembre 1823, il devient chef d'état-major général de l'armée du Nord, sous les ordres du maréchal Gérard; il est blessé au siège d'Anvers et nommé pair de France en 1833. Il mourut à Vichy en 1842.

Manufactured by
GAYLORD BROS. Inc.
Syracuse, N. Y.
Stockton, Calif.

YD